

TER

 **ECTS**
6 crédits **Composante**
UFR des
Sciences
humaines
et sociales -
Sorbonne **Période de
l'année**
Semestre 1

Présentation

DESCRIPTION

Le TER (Travail d'enquête et de recherche) constitue un rapport d'étape du mémoire de recherche et d'application. Le TER est rendu en janvier, le mémoire est soutenu en fin d'année, en juin. Le TER doit présenter l'état d'avancement du projet de recherche élaboré sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Il ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur ou la directrice de mémoire.

Les attendus pour ce TER (taille, contenu) sont précisés de manière générique dans un document mis à disposition et commenté à la rentrée.

Chaque étudiant-e pourra aussi recevoir des consignes spécifiques de son directeur ou de sa directrice de mémoire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation